

LE REDRESSEMENT PRODUCTIF PASSE PAR LA COMPÉTITIVITÉ ÉNERGETIQUE

LE CRI D'ALARME DES INDUSTRIES « ÉNERGIE-INTENSIVES »

Novembre 2012

A l'occasion des débats sur le programme énergie du PLF 2013 au Sénat et dans la perspective du débat sur la transition énergétique, l'Union des Industries Utilisatrices d'Énergie (UNIDEN) souligne les enjeux de la compétitivité énergétique pour la survie des industries énergie-intensives en France. Évoqués à l'Assemblée nationale à l'initiative de M. David Habib, rapporteur pour avis, ces enjeux appellent des engagements et des décisions urgentes.

L'UNIDEN représente environ 70% de la consommation énergétique industrielle en France. Pour la plupart des 39 membres de l'UNIDEN, présents dans l'agro-alimentaire, l'automobile, la chimie, les ciments et chaux, l'électronique, les métaux, le papier, le verre, la maîtrise des coûts énergétiques est un facteur essentiel de compétitivité sur la scène mondiale. Nos industries répondent aux caractéristiques suivantes :

- **une extrême sensibilité au coût de l'accès à l'énergie**, déterminant dans les décisions d'investissement et de maintien de leurs activités ; quand l'énergie représente 20, 30 voire 70% (pour le chlore) du coût de revient, elle est une véritable matière première stratégique ;
- elles font souvent partie de **groupes industriels internationaux, soumis à une concurrence mondiale** : les variations de coûts énergétiques ne sont généralement pas répercutables dans les prix de leurs produits, alors que les usines situées en France sont en concurrence directe avec des usines situées en Europe ou ailleurs dans le monde ;
- **au sort de leurs usines sont liés de nombreux emplois** : à titre d'exemple, les industries électro-intensives en France représentent 50 000 emplois directs et 100 à 120 000 emplois indirects ; au-delà, comme elles sont situées en amont de filières fortement intégrées, ces usines (acier, aluminium, autre métallurgie, chlore...) sont vitales pour le maintien de nombreux emplois à l'aval, emplois industriels et de services aux industries.

La compétitivité énergétique du site industriel France est en danger

Les industriels membres de l'UNIDEN ont des usines dans le monde entier. Ils observent une évolution défavorable des conditions d'accès à l'énergie en France par rapport à certaines régions du monde, mais aussi, et c'est moins connu, par rapport à d'autres États membres de l'Union européenne.

Il est généralement admis que le prix de l'électricité est un atout français. Cet atout, historiquement lié au développement de la filière nucléaire, est aujourd'hui remis en question par plusieurs facteurs :

- d'abord, les incertitudes quant à l'avenir de cette filière : **notre parc nucléaire est amorti et peut être prolongé** moyennant des investissements bien identifiés ; ce serait la décision économiquement la plus rationnelle et stratégiquement la plus lisible pour les investisseurs industriels internationaux, qui recherchent, au-delà du signal prix, le maximum de prévisibilité dans l'évolution des conditions d'accès à l'énergie (techniques, fiscales, économiques...) ;
- ensuite, **l'insuffisante prise en compte, dans les décisions politiques des dernières années, des différentes composantes du coût d'accès à l'électricité** : au-delà du prix de l'électron, la facture électrique des industries est composée aussi de la fiscalité et du coût du transport ; or, les concurrents directs du site industriel France, l'Allemagne en tête (voir annexe), utilisent à plein ces leviers pour maîtriser la facture des industriels, en prévoyant des exonérations au nom de la politique industrielle, alors que des décisions comparables tardent à être prises en France. A titre d'exemple, alors qu'à partir de 2013, les industriels devront acheter les quotas de CO2 jusqu'ici gratuits (seuls les dépassements étaient payants), Bruxelles autorise la compensation de la hausse du prix de l'électricité qui en découlera, en utilisant une partie du

produit de ces enchères ; l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Norvège¹ prévoient d'allouer ces sommes aux industriels, qui sont les plus fragilisés par cette contrainte inconnue ailleurs qu'en Europe ; la France, dans son budget 2013, les affecte à la rénovation thermique des bâtiments.

S'agissant du gaz naturel, la révolution des gaz de schiste aux Etats-Unis conduit à un écart de prix avec l'Europe de l'ordre de 1 à 3, en notre défaveur. Un important mouvement de réindustrialisation est observé aux Etats-Unis, avec la création des centaines de milliers d'emplois. Sans aménagements stratégiques de politique énergétique, les industries gazo-intensives, notamment celles qui utilisent le gaz comme matière première, ne pourront durablement se maintenir en Europe.

Du point de vue global de la politique énergétique, l'UNIDEN souligne donc la nécessité :

- de **confirmer clairement l'option de la prolongation du parc nucléaire existant**, moyennant les investissements nécessaires, et d'y arrimer les industries fortement consommatrices d'électricité par des outils complémentaires à l'ARENH ;
- de **relancer la recherche sur le potentiel de la France en matière de gaz de schiste**, afin d'évaluer nos ressources, d'étudier le rôle potentiel des industriels et des chercheurs français dans le développement de modes d'exploitation propres, avant de faire un choix éclairé.

Il est urgent d'actionner les leviers à la disposition des pouvoirs publics

Au-delà du prix de l'électron ou de la molécule de gaz, il faut tenir compte du coût du transport et de la fiscalité, ce qui donnera plus de leviers à court terme. Dans cette perspective, l'UNIDEN fait des propositions concrètes :

- **stabiliser le prix de l'ARENH** en considérant son niveau actuel comme un plafond ; **permettre aux industriels consommateurs d'investir dans des capacités de production électrique de base**, nucléaire ou hydraulique ;
- **faire des effacements industriels une priorité** en rémunérant le service économique rendu par les grands consommateurs de base à l'équilibre du système électrique ; le développement des énergies renouvelables, intermittentes, rend nécessaire cet atout dans la gestion de la pointe électrique, dont l'intérêt environnemental est évident (non-démarrage de capacités de production de pointe au charbon, au gaz ou au fioul) ;
- **soutenir les cogénérations industrielles**, et maintenir ainsi ce parc d'outils fiables, performants, efficaces énergétiquement, vertueux écologiquement et contribuant à l'amélioration de la compétitivité des sites industriels français ;
- considérer que **le développement des énergies renouvelables, intermittentes, ne doit pas se faire au détriment des industriels qui eux consomment en base** ; en Allemagne, les grands consommateurs sont quasiment exonérés de contribution au développement des ENR ;
- **prévoir d'allouer une partie du produit des enchères CO2 aux industriels menacés** par les « fuites de carbone » ; le budget 2013 ne le permet pas, le Gouvernement peut s'engager sur des solutions intermédiaires et pour 2014 ;
- s'agissant du gaz, **engager les mêmes réflexions, en faveur des gazo-intensifs, que celles qui ont abouti à la mise en place de solutions pour les électro-intensifs** (Exeltium, ARENH...) ;
- enfin, toute réflexion sur l'évolution de la fiscalité de l'énergie doit prendre en compte la nécessaire sauvegarde de l'industrie et de ses emplois.

L'UNIDEN en appelle à une prise de conscience qui se traduise, dans le débat national sur l'énergie, par des mécanismes permettant le maintien d'usines énergie-intensives en France.

¹ Sørval, joint-venture entre Hydro et RioTinto Alcan, a annoncé le 29 octobre 2012 la sauvegarde de son usine Sør-Norge Aluminium, en Norvège, grâce à un contrat d'approvisionnement électrique de 2.6TWh/an. La compensation CO2 a été décisive pour conclure cet accord.